

POUR LES PARTICIPANTS MINEURS À PRÉSENTER

Une autorisation de participation à la 37ème Foulée des Remparts signée par les personnes exerçant l'autorité parentale.

LICENCES :

La réglementation applicable est identique aux coureurs majeurs (voir ci-dessus). **Les enfants qui participent aux animations d'éveil athlétique (370 et 900m) ne sont pas soumis à ces obligations.**

POUR LES NON LICENCIÉS :

Un questionnaire **Santé FFA** à remplir par la personne exerçant l'autorité parentale ou, le cas échéant, le dépôt d'un certificat médical attestant de l'absence de contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition datant de moins de 6 mois. Ce questionnaire sera disponible sur place.

Les inscriptions adultes s'effectuent uniquement en ligne sur :

www.endurancechrono.com. Les inscriptions par internet seront closes le vendredi 21 mars à midi. **En fonction des dossards restant, inscriptions possibles le jour de la course à partir de 13h.**

En cas d'annulation due à des événements climatiques, ou en cas de crise sanitaire, ou autres cas de force majeure, les inscriptions perçues seront reportées sur l'épreuve 2026.

Deux postes de ravitaillement sur le parcours. Un au 4ème et au 8,6ème km. Le tracé empruntant le domaine privé des Salins, aucune bouteille plastique ne sera distribuée entre ses deux postes de ravitaillement. Les gourdes personnelles sont conseillées, surtout en cas de forte chaleur. Par respect pour l'environnement, aucune bouteille ou tout autre déchet ne pourront être jetés sur le parcours. Des containers seront à votre disposition. Animaux non autorisés.

Temps limite de passage au second ravitaillement (8,6ème km) : 1h15mn

Hormis les véhicules d'organisation, de sécurité, de santé et de secours, les bicyclettes, engins à roulettes et/ou motorisés, suiveurs ou accompagnateurs sont formellement interdits sur le parcours.

La participation à la 37ème Foulée des Remparts implique l'acceptation expresse par chaque participant du présent règlement.

RÉCOMPENSES :

Produit régional et écocup à tous les arrivants & Récompenses scratch aux 4 premiers hommes et 4 premières dames, puis récompenses au premier de chaque catégorie.

+ D'INFOS

Service des Sports et Associations, Pôle Constance, 165, route de Nîmes 30220 Aigues-Mortes. 04 66 73 14 24 - sports.associations@ville-aigues-mortes.fr

SPORT

aigues-mortes
2025

37ÈME FOULÉE DES Remparts

SAMEDI 22 MARS
COURSES ENFANTS DÉPART 14H - COURSE ADULTE 10KM DÉPART 15H

Stade Maurice Fontaine + d'infos 04 66 73 14 24

runningconseil Nîmes | ENDURANCE CHRONO | SUPER U Aigues-Mortes | Communauté de communes AIGUES-MORTES | Delta | Aigues-Mortes Le Sud de la Vie

37^{ÈME} FOULÉE DES Remparts

BULLETIN D'INSCRIPTIONS ENFANTS

Je m'inscris

À retourner dûment et lisiblement rempli et accompagné des justificatifs demandés au **Service des Sports et Associations, Pôle Constance, 165, route de Nîmes 30220 AIGUES-MORTES.**

BULLETIN D'INSCRIPTIONS 10 KM

Je m'inscris

Taxe d'engagement : 9€
COURSE LIMITÉE À 550 DOSSARDS

Inscriptions en ligne
ENDURANCE CHRONO :
www.endurancechrono.com

CONDITIONS D'INSCRIPTION : voir règlement ci-après

NOM :

Prénom :

Année de naissance :

Club ou Association :

N° de licence :

Adresse :

Code postal : Ville :

Mail :@.....

Je reconnais avoir lu et j'accepte les conditions de participations exposées sur le règlement

Autorisation parentale pour les mineurs :

Je soussigné(e)..... responsable légal de
Nom..... Prénom..... autorise ce dernier

À participer à la 37^{ème} Foulée des Remparts, du 22 mars 2025.

Fait à....., le..... SIGNATURE DES PARENTS OU TUTEURS

Sexe : F M

N° PPS :

PROGRAMME & RÉGLEMENT

L'organisation sera tenue d'appliquer les protocoles sanitaires qui pourraient être en vigueur ainsi que toutes les mesures nécessaires inhérentes. Le déroulement des épreuves pourrait être modifié.

DÉPART ET ARRIVÉE AU STADE MAURICE FONTAINE, AV. F. MISTRAL
Courses animées par Claude RAZON

- **13h** : Inscriptions (limitée à 550 dossards) et Retrait des dossards au stade Maurice Fontaine
- **14h** : Animation et courses enfants.
 - Animation d'éveil athlétique **sur un parcours de 370m pour les enfants nés en 2019 et après, et sur un parcours de 900m pour les enfants nés entre 2016 et 2018.**
 - Courses enfants : **Enfants nés en 2015 et 2014 (Poussins) : 1250m - Enfants nés en 2013 et 2012 (Benjamins) et 2011 et 2010 (Minimes) : 2400m (deux classements)**
- **15h** : Départ des 10 km - À partir des cadets nés en 2009 et 2008.
- **16h30** : Remise des récompenses
- **17h30** : Verre de l'amitié

INSCRIPTIONS GRATUITES POUR LES ENFANTS - 9€ POUR LES 10 KM

Course non ouverte à la marche nordique et inaccessible aux personnes à mobilité réduite. Douches et vestiaires à disposition (sous réserve protocole sanitaire)

Conditions de participations

En application de la réglementation en vigueur (Article L. 231-3 du Code du Sport), ne seront acceptés que les participants présentant selon le cas :

POUR LES PARTICIPANTS MAJEURS À PRÉSENTER

LES LICENCES ACCEPTÉES À FOURNIR OBLIGATOIREMENT :

Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Running délivrée par la FFA, ou «Pass' J'aime Courir» délivré par la FFA et complété par le médecin, en cours de validité à la date de la manifestation. Les autres licences délivrées par la FFA (Santé, Encadrement et Découverte) ne sont pas acceptées.

OU Une licence sportive, en cours de validité à la date de la manifestation, sur laquelle doit apparaître, par tous moyens, la mention de non-contre-indication à la pratique du sport en compétition, de l'athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition et délivrée par une des fédérations suivantes : **FCD, FFSA, FFH, FSPN, ASPTT, FSCF, FSGT, et UFOLEP.**

POUR LES NON LICENCIÉS :

Le Parcours Prévention Santé : Selon une nouvelle disposition permise par la loi «Sport» du 2 mars 2022, **tout participant majeur souhaitant s'inscrire à une course running organisée sur le territoire national devra donc satisfaire au Parcours Prévention Santé. Validité de 3 mois.** La plateforme web dédiée : pps.athle.fr